



Origine des données :
 DUAUA - Grand Reims : 23/11/2022,
 DREAL, DDT

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35
36	37	38	39	40	41	42

0 100 200 m
 1:2 000

Revisions:
 1ère Révision : 28/09/2017
 1ère Modification simplifiée : 19/12/2019
 1ère Mise à jour : 04/12/2020
 2ème Mise à jour : 30/05/2021
 2ème Modification simplifiée : 31/06/2021
 1ère Révision allégée : 30/09/2021
 2ème Modification : 15/12/2022

- Légende**
- Prescriptions**
- Précisions d'orientation et d'aménagement et de programmation
 - Périmètre issu du PLU de réduction des normes de stationnement
 - Emplacements réservés
 - Périmètres d'isolement
 - Espaces boisés classés
 - Alignements d'arbres
- Informations**
- Faisceau de voie
 - Secteurs plan masse
 - Marge de recul
 - Alignements
 - Règle architecturale particulière
 - Pâtisseries d'intérêt local
 - Patrimoine d'intérêt local
 - Patrimoine d'intérêt local - Immeuble jugé

- Informations**
- Zonage réglementaire des plans de prévention des risques naturels et miniers
 - Accès véhicules interdits
 - Cheminement piétonnier à créer ou à conserver
 - Zonage
 - Zone A
 - Zone UV
- Prescriptions liées aux ZAC**
- Zones d'aménagement concerté
 - Terrains concernés par la localisation d'équipements d'intérêt général
 - Emplacements éeues aux espaces verts - Espaces vert à créer

- Zones non aedificandi
- Espaces publics à créer ou à modifier
- Zone ALB
- Zone ALB
- Zone ALB
- Zone N
- Zone UZ, UZ, UZ
- Zone UE
- Zone UA, UR, UC

N° Objet
 ER2 Passage le long des rives de Vesle

Transmission en service de la délibération du conseil communautaire de la communauté urbaine de Grand Reims en date du 15/12/2022 approuvant la modification n°2 du plan local d'urbanisme de Reims.

Pour la Présidente,
 La vice-présidente,
 Nathalie Miravete